



ALL THE DETAILS • POUR EN SAVOIR PLUS

Newsletter for the members of the Association of Justice Counsel
Bulletin d'information à l'intention des membres de l'Association des juristes de Justice

Vol. 3, No. 3, March 16, 2010

Vol. 3, No. 3, 16 mars 2010

2010 Federal Budget: Long list of law and order priorities, but short on funding

A long list of law and order priorities lies at the heart of the speech from the throne, but is critically short on funding in the 2010 federal budget. The government said that Canadians want a crack down on organized crime by getting tough on drug traffickers, white-collar criminals, and terrorists. They want shorter trials, safe borders, and improved laws for the country's youth and vulnerable. They want "a justice system that delivers".

The message was delivered. The resources were not.

While priorities under the justice portfolio are announced one after another, week after week, with great fanfare, nowhere do we see a commitment to providing the resources that are equal to the task of carrying them out. Instead, while the law and order agenda expands, our support contracts.

The 2010 federal budget is a case in point.

Many questions arise from the government's plan to freeze and reduce spending within the public service. One of the passages from the budget that is of most immediate consequence states how departmental budgets will not be increased to fund the 1.5 percent salary increase for the years 2010 and 2011. This is disconcerting since it in essence means that neither the DOJ nor the PPSC will receive appropriation to honour the terms of the arbitral award.

How does this square with the claim within the 2010 Budget that public servants "will continue to see their wages increase as set out in collective agreements and the Expenditure Restraint Act"?

It does not.

The reality is that departments are now faced with a conundrum. Despite the cut, they must comply with the terms of the arbitral award, and indeed, the government's own previous restraint legislation, by finding the necessary funding from "the remainder of their respective operating budgets".

Le budget fédéral de 2010 : longue liste de priorités en matière de loi et d'ordre public et coup de sabre dans le financement

Bien qu'une longue liste de priorités en matière de loi et d'ordre public soit au cœur du discours du Trône, le budget fédéral de 2010 est drôlement marqué par un manque de ressources financières. Le gouvernement affirme que les Canadiens souhaitent l'adoption de mesures plus sévères pour enrayer le crime organisé en durcissant le ton à l'égard des trafiquants de drogue, des bandits à cravate et des terroristes. Ils veulent des procès plus courts, des frontières sécuritaires et de meilleures lois pour protéger les jeunes et les personnes vulnérables. Les Canadiens veulent un « système juridique qui rend justice ».

Le message a été livré, mais pas les ressources.

Tandis que les priorités en matière de justice sont annoncées en grande pompe une après l'autre, semaine après semaine, nous ne voyons aucun engagement pointer à l'horizon visant à fournir les ressources nécessaires à leur réalisation. Au lieu de cela, plus le programme en matière de loi et d'ordre public prend de l'ampleur, plus l'aide financière diminue.

Le budget fédéral de 2010 est un cas d'espèce.

Le plan du gouvernement de geler et de réduire les dépenses dans le secteur public soulève bon nombre de questions. Un des passages du budget concernant une mesure dont les conséquences seront parmi les premières à se faire sentir, porte sur la décision du gouvernement de ne pas augmenter les budgets des ministères afin de couvrir la hausse de 1,5 p. 100 des salaires prévue en 2010 et 2011. Cette situation est déconcertante puisque cela signifie fondamentalement que ni le ministère de la Justice ni le SPPC ne recevront les crédits pour honorer les modalités de la décision arbitrale.

Comment cela cadre-t-il avec l'affirmation dans le budget de 2010 selon laquelle les salaires des fonctionnaires « continueront d'augmenter de la manière prévue par leurs conventions collectives et

No doubt, this will create pressure. Public expenditures will have to be managed more tightly than ever. What would not be acceptable, however, is if the DOJ and PPSC are forced to fund the increases through more hiring and promotional freezes or shrinking of our workforce.

This demonstrates that with the 2010 federal budget, the stakes have gone up. The government will not subsidize the meager scheduled increases under the arbitral award. This could be just the beginning. Beyond 2011, we could see further austerity result in claw backs to our benefits and, yes, our pensions too. These are ominous signs that darker days lie ahead.

All the more reason we must forge ahead with a Charter challenge to the ERA. Not merely to improve our employment lot, but also to demonstrate that we cannot and will not stand idly by while the very fabric of democracy is torn within our branch of the public service.

So, here is what we intend to do. We will stand in opposition to any cuts to our workforce. We will continue advocating for additional support and resources so that we may carry out the government's priorities in a manner that is consistent with our professional responsibilities. And we will hold the employer accountable to honouring the terms of the arbitral award.

How can we make good on new justice initiatives, introduced almost daily, with fewer people, less experience, and no support? It is simply untenable. Law and order is not a program. It is a pillar of democracy.

membres privés par leurs comportements conformés et conformément à la Loi sur le contrôle des dépenses »?

Cela ne cadre pas du tout.

La réalité est la suivante : les ministères font maintenant face à un dilemme. Malgré les compressions, ils doivent se conformer à la décision arbitrale et, de fait, à la propre loi du gouvernement sur les restrictions salariales. Ils seront tenus de réaffecter des sommes provenant « des autres éléments de leurs budgets de fonctionnement » pour financer ces augmentations.

Il ne fait donc aucun doute que cela va créer des pressions. Les dépenses publiques devront être gérées encore plus rigoureusement. Ce qui ne sera pas acceptable, cependant, c'est si le ministère de la Justice ou le SPPC sont tenus de financer les augmentations par un plus grand gel des embauches et des promotions ou en réduisant notre main-d'œuvre.

Cela démontre bien qu'avec le budget de 2010, les enjeux sont beaucoup plus importants. Le gouvernement n'affectera pas de ressources pour couvrir la maigre augmentation prévue par la décision arbitrale. Et ce pourrait n'être qu'un début. Après 2011, nous pourrions être confrontés à des mesures encore plus sévères menant à une érosion de nos avantages sociaux et, oui, également de nos pensions. Tout cela ne présage rien de bon pour l'avenir.

Voilà une raison de plus de poursuivre la contestation de la Loi sur la reprise économique au motif qu'elle viole la Charte. Non pour seulement améliorer notre sort, mais aussi pour démontrer que nous ne pouvons et nous ne devons pas demeurer immobiles pendant que le fondement même de la démocratie est réduit à néant au sein de notre section de la fonction publique.

Alors voici ce que nous entendons faire. Nous allons nous opposer à toutes coupures de notre personnel. Nous allons continuer de plaider pour des ressources supplémentaires pour que nous puissions mettre en œuvre les priorités du gouvernement conformément à nos responsabilités professionnelles. Nous allons également obliger l'employeur à se conformer aux exigences de la décision arbitrale.

Comment pouvons-nous mettre en œuvre les nouvelles initiatives en matière de justice, qui nous sont imposées presque quotidiennement, avec moins de personnel, moins d'expérience et sans soutien financier? C'est tout simplement impossible. La primauté du droit et l'ordre public ne sont pas des programmes. Ils sont les piliers de notre démocratie.